



DOUANE



LA PENTHIÈRE

Bulletin de la CFDT Douane de Roissy

Février 2017

cfdt.douane.roissy@gmail.com

Sommaire

Les CAP catégories B et C : Au cours de l'année 2016, les recours en cadencement n'auront pas permis de satisfaire tous les intéressés, ce système tant injuste, longuement décrié par la CFDT, est supprimé pour nos collègues de la catégorie B depuis le 1/01/2016, par la mise en place du PPCR. Seules demeurent les appréciations phraséologiques pour les contrôleurs. Nos collègues de catégorie C connaîtront le même sort en 2017, puis les inspecteurs.

- Le dialogue social est-il une utopie à Roissy ?
- Le bilan des CAPL pour 2016 mais les conséquences de la dernière CAPC du T-A à IR3 laissent toujours un goût aussi amer chez les intéressés...
- Sur Roissy, la Douane compte toujours autant pour du beurre. Un événement ô combien parlant qui traduit le peu d'intérêt que suscite la Douane au sein des différentes administrations de l'État vous est relaté dans ces pages.
- Carton rouge pour la Direction Générale qui n'apporte pour certains dossiers aucune solution malgré un temps d'instruction au delà du supportable.
- Prendre du galon, c'est bien mais pouvoir les porter c'est encore mieux ...
- Journée d'action nationale le 23 mars 2017 à Clermond-Ferrand.

Edito

L'année 2016, qui s'est achevée sur une note bien sombre avec le décès tragique de deux collègues ayant travaillé sur le site de Roissy, marque une période bien tourmentée et noire. La CFDT pensait qu'après ces incidents majeurs, une cohésion implicite allait s'engager naturellement entre les diverses organisations syndicales et l'administration. Elle constate ou aurait espéré plus de constances et cohésion fraternelle face à ces épreuves. Aujourd'hui amèrement qu'il n'en est rien, et que certains comportements bien négatifs remontent à la surface après une phase de fraternité bien courte !

Lorsque le dialogue social à Roissy est assimilé à un indicateur de jemenfoutisme !

Injustice ou plutôt manœuvre déplacée ? Malgré Et oui, vous avez bien lu, ce jour correspond aux une réactivité sans faille de plusieurs épreuves internes du concours d'inspecteur des organisations syndicales pour remettre ce CTDI à douanes ! Cette volonté de mettre des bâtons dans une date qui convienne au plus grand nombre, les roues ne présage rien de bon pour les futures l'administration nous a donné une fin de non discussions qui, nous le pensons risquent d'être recevoir. animées.

Preuve que nos responsables sont à l'écoute des Quoi qu'il en soit, le quorum n'a pas été atteint ce agents et des organisations syndicales... pour un jeudi 19 janvier 2017 malgré la présence de l'UNSA seul affichage de dialogue social, mais sans et de FO.

volonté de l'entretenir réellement ! Nous La CFDT déplore cette manière de communiquer, qui attendons plus que de l'affichage. n'a en définitive été préjudiciable qu'aux agents

En réponse à la CFDT et la CGT qui demandaient la syndicalistes désireux de passer le concours convocation d'un CTDI portant sur les OPérations interne d'inspecteur des douanes ce jour là.

COMmerciales, l'administration a fixé la date de Ce n'est pas avec ces méthodes de filous qu'on tenue de cette instance unilatéralement au jeudi instaure un climat serein pour dialoguer.

19 janvier 2017.

CAPL de recours des agents de catégories C & B & Promotions au grade d'IR3 : Lorsque injustices et incohérences et injustices se cumulent !!

La tenue des CAP de recours des agents des les candidats, lesquels n'ont n'ont pas été catégories B et C n'aura encore apporté en 2016 préalablement avisés de ce "changement de que son flot continu d'incohérences et de dernière minute" et n'ont pas été invités par ressentiments négatifs face à un système l'administration à reformuler leur positionnement totalement injuste et inéquitable. sur les postes ouverts à la compétition. Irrespect

Les candidats inscrits au Tableau d'Avancement à également envers les représentants des personnels et membres des CAP Locales qui avaient siégé aux IR3 auront également connu leur moment de frustration en apprenant à l'issue de la CAP CAPL Locales du TA à IR3.

Centrale que 2 postes offerts au titre de chef de Rappelons également que si ces postes étaient service SU sur 2 Très Grandes Unités avaient été offerts aux IR3, c'étaient bien parce qu'aucun retirés de la liste à la demande en catimini d'une candidat au grade d'IR1 ou IR2 n'avait sollicité ces organisation syndicale proche des cadres très supérieurs. postes au tableau de mutation 2017 ! Et c'est pour celà que certains cherchent à les offrir à des cadres encore plus supérieurs.. Incohérent !

La raison invoquée par cette organisation est de réserver le commandement de ces brigades à des Chefs de Service Comptables de 2ème classe à l'indice 1015 !

Pour la CFDT Douane, ce petit arrangement entre amis est avant tout synonyme d'irrespect envers

Ce n'est pas ainsi que l'administration fera passer la réforme de la chaîne hiérarchique SU, alors que des CP ont géré avec des indices bien moindres ces unités.

Sécurité des personnels douaniers : Tous concernés, mais pas tous égaux face aux dangers !

Pendant que l'administration s'amuse au jeu du chat et de la souris avec ses agents, elle n'a même pas conscience qu'au sein de la plate forme de Roissy, elle est considérée comme quantité négligeable par ses partenaires publics et privés.

Une collègue du fret, au sein d'un trio de contrôle, vous relate une expérience que personne ne voudrait vivre. Soucieuse du bien-être au travail de ses collègues et attachée au respect des procédures, elle a également veillé à impliquer sa hiérarchie dans la communication des faits. Pour quels effets concrets ?

"Nous sommes parties en contrôle ICS FRH vers 17h00 pour des marchandises soustraites sous douane.

L'accès aux pistes derrière le hangar Air Canada étant barré par une rubalise, avec présence de la Gendarmerie. Nous avons discuté avec les agents présents, leur demandant ce qu'il se passait si une opération était en cours et si nous pouvions traverser cette zone afin de procéder à un contrôle dans les derniers entrepôts.

Il nous ont répondu que nous pouvions passer par l'autre côté, puis se sont ravisés et nous ont autorisé à traverser. Nous ne savions pas ce qui se passait....Nombre de caristes étaient stationnés à l'extérieur au niveau de SFS.... Aucune alarme ne sonnait, et personne ne communiquait, ni ne nous informait d'une éventuelle situation de danger.

Nous sommes entrées dans l'entrepôt Cathay par les pistes... avons cherché en vain l'ICS. N'ayant aucun interlocuteur présent dans l'entrepôt, nous sommes sorties côté ville à la stupéfaction de tout le personnel WFS.

En discutant avec les agents de sécurité, nous avons appris que nous n'aurions pas dû nous trouver dans l'entrepôt... et nos propos ont généré une panique un peu généralisée sur les ondes. En effet, un chien explo avait (encore) marqué notre zone de contrôle, mais aucun service n'avait jugé utile

d'en informer la Douane ! Suite à cet incident, nous l'avons fait remonter VH mais nous restons sans nouvelles à ce jour des suites apportées.

Nous vous donnons la version des personnels directement impactés par ce manquement flagrant en matière de communication d'information hautement sensible envers un service de l'Etat exerçant ses compétences sur l'ensemble de la plateforme aéroportuaire et qui, de surcroît, est exposée à des risques de mort présent".

La CFDT s'interroge vivement sur l'origine d'un tel dysfonctionnement, la vie de trois douaniers a été gravement mise en danger et nous attendons des réponses des responsables de cette situation. Le silence est inacceptable.

Cet état des lieux est éloquent et démontre bien les défaillances d'un système sécuritaire qui est préjudiciable avant tout aux personnels des Douanes.

En Surveillance, un tel incident aurait généré une mention au rapport de service, et aurait fait l'objet de débats lors de l'Observatoire Régional de Sécurité (O.R.S).

La vie d'un agent OP/CO aurait-t'elle moins de valeur aux yeux de nos hiérarques que celle d'un collègue de la Surveillance ? De qui se moque-t-on à la fin ?

Direction Générale : Le bureau F3 aux abonnés absents, et la communication entre services en réseau bas débit !

Restons dans le domaine de la débandade.

Là aussi, notre organisation syndicale, la CFDT pointe du doigt des dysfonctionnements graves concernant le traitement de certains dossiers par la direction générale, laquelle scande à qui veut l'entendre qu'elle est la partenaire privilégiée des entreprises, une administration à la pointe de la modernité.

Pourtant, ce beau discours est loin de refléter la réalité !

Pour exemple, un dossier datant d'août 2016, avec retour des échantillons du Labo en octobre 2016 et confirmant une importation de succédané de Tabac chapitre 34. Préalablement au lancement d'une procédure contentieuse, la cheffe de service du bureau de France Handling, soucieuse de l'application stricte de la législation, souhaite contacter le bureau compétent de notre direction générale dans le but de lui soumettre une question réglementaire simple.

Ainsi, doit-on suivre la position du Laboratoire (« succédané de tabac ») et dans ce cas précis, l'importation sur le marché de ce type de produits est soumise à autorisation, et le succédané doit en conséquence être saisi, ou comme il ne contient aucune substance prohibée, doit-on lui accorder la mainlevée moyennant la perception des droits et taxes ?

Cette question, retorse, peut être transmise à F3 par notre cheffe de bureau aurait dû trouver une réponse sous quinzaine, et bien non, dans ce cas présent, fin janvier 2017, le bureau ne pouvait toujours pas apporter de réponse satisfaisante à l'opérateur dont la marchandise litigieuse était tout de même bloquée depuis août 2016 !!

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir relancé la direction générale, interpellé tous les interlocuteurs potentiels, scanné de multiples fois le dossier complet etc..

Outre le fait que nous passions envers l'opérateur pour des "incompétents notoires", dicit l'opérateur, voire des incapables, nos représentants adressent aujourd'hui à la direction générale un zéro pointé concernant le traitement de certains dossiers. Cet exemple, pour la CFDT Douane, démontre que la transversalité entre les services centraux et les services déconcentrés est une notion superfétatoire ! Et ne faut-il pas voir en premier lieu l'incapacité de notre administration à assurer ses missions, à force de rendre chaque année des effectifs ?

Dans quel état sera la Douane en 2020, alors que le P.S.D sera certainement en passe d'avoir été suivi d'un nouveau plan de casse des effectifs ?

Journée d'action nationale le 23 mars 2017 à Clermont-Ferrand

L'intersyndicale douanière CFDT - CGT - SOLIDAIRES - UNSA - USD-FO - appelle les personnels douaniers à se retrouver le 23 mars prochain à Clermont-Ferrand, siège de la direction régionale d'Auvergne, afin d'exprimer leur rejet du P.S.D et de ses effets néfastes; à savoir la disparition prochaine d'une trentaine de bureaux OP/CO. A cet effet, les organisations syndicales vont se rencontrer dans les prochains jours afin d'organiser cette journée revendicative. (transports par bus ou train) La section CFDT de Roissy vous informera des actions proposées au sein de notre interrégion. **Venez nombreuses & nombreux !!**

Galonnage des nouveaux ACP2 version PPCR:

La branche de la SU est astreinte au port de l'uniforme et à ce titre, les agents mériteraient que l'on s'intéresse à certains détails. Sur le galonnage, il y a actuellement comme un vide ... Comment les Agents de Constatation stagiaires vont-ils se présenter à leur oral de titularisation les 7 et 8 mars 2017 sans avoir à ce jour reçu les galons correspondant à leur nouveau grade d'ACP2 ? avec des galons d'AC1 ?

Au niveau du bureau A1, la balle est renvoyée & B2, qui doit éditer une note de service.. sauf que le bureau B2 rétorque qu'il n'a pas été informé des effets du PPCR sur le galonnage ! Sic !! Ainsi, B2 doit "rapidement" consulter le bureau A2 qui indiquera la population d'agents impactés par ce reclassement, et une note sera ensuite publiée, permettant le port du galon d'ACP2 pour nos ex AC1..

En effet, le PPCR va permettre aux AC1 d'être reclassés au grade d'ACP2. Sauf que le temps ne déroule pas au même rythme lorsqu'on est dans un bureau d'ordre, agent intervenu auprès des bureaux A1 et B2 de la Direction Générale, le premier ayant en charge des agents, et le second gérant les moyens de la Surveillance, dont l'habillement et le galonnage. La CFDT s'est interrogée sur l'absence de note de service définissant le port du galonnage alors que le décret reclasse déjà les AC1 en ACP2.

Douane est travers cet épisode ubuesque quelques questions à poser à des candidats déjà bien stressés ! Nous attendons d'urgence une décision de la DG... qui ouvre des chantiers de réflexion sur la transversalité de la communication entre ses bureaux et les services déconcentrés, il serait temps !!

Soutien à Corinne Saint Martin

Enfin, comme vous avez pu l'apprendre, notre collègue et amie Corinne Saint-Martin et son époux ont dû faire face à un incendie qui a ravagé entièrement une maison vieille de 20 ans de souvenirs. Corinne est la matriarche de la CFDT sur Roissy, voilà plus de 20 ans qu'elle œuvre pour les agents et le syndicat, sa présence et sa bonne humeur en font une amie chère, quelqu'un sur qui s'appuyer quand tout va mal autour de soi. C'est à notre tour de lui prouver ainsi qu'à son époux (cuisinier émérite en Mario!!) tout notre soutien et notre empathie face à l'épreuve qu'ils endurent.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines tournées.

Syndicalement vôtre,

CFDT ROISSY

Souhaitons que cette année 2017 ne soit pas identique aux autres, que l'administration daigne présenter un peu plus d'intérêt à ses agents, lesquels par leur investissement et leur persévérance conditionnent souvent la carrière de leurs supérieurs !!

